NATIONS UNIES TD



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr.

RESTREINTE

TD/B/EX(26)/R.1 13 mars 2001

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT Vingt-sixième réunion directive Genève, 10-11 avril 2001 Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

DÉSIGNATION ET CLASSEMENT D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AUX FINS DE L'ARTICLE 77 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Demande présentée par Service Centre for Development Cooperation (KEPA)

Note du secrétariat de la CNUCED

- 1. Le secrétariat de la CNUCED a reçu de Service Centre for Development Cooperation (KEPA) une demande d'inscription par le Conseil du commerce et du développement sur la liste visée à l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil.
- 2. Après avoir examiné les renseignements reçus, le secrétariat estime que, bien qu'elle ne remplisse pas exactement toutes les conditions énoncées dans la décision 43 (VII) du Conseil, eu égard aux dispositions du paragraphe 8 relatives à la structure internationale des organisations, l'organisation considérée a manifestement une ouverture internationale et apporterait un concours utile aux travaux de la CNUCED. En conséquence, le secrétariat recommande, sous réserve de l'assentiment du Bureau du Conseil du commerce et du développement, que l'organisation KEPA soit classée dans la catégorie générale, conformément aux dispositions du paragraphe 12 a) de la décision 43 (VII) du Conseil.
- 3. Le Conseil pourrait se prononcer sur cette demande à sa vingt-sixième réunion directive au vu de la recommandation du Bureau.
- 4. Des renseignements sur KEPA figurent en annexe.

Le présent document, qui est destiné uniquement à renseigner les États membres de la CNUCED, fait pour l'instant l'objet d'une distribution restreinte à leur usage exclusif. Il est prévu de lever cette restriction en temps opportun.

Annexe

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR SERVICE CENTRE FOR DEVELOPMENT COOPERATION (KEPA)

Historique

1. Service Centre for Development Cooperation (KEPA) a été fondé en 1985 pour mettre en œuvre le programme des volontaires finlandais et fournir aux organisations non gouvernementales finlandaises des services et un appui aux fins de leurs activités de coopération au développement. En 1995, KEPA a entrepris une vaste opération d'évaluation du programme des volontaires finlandais au Mozambique, au Nicaragua et en Zambie, à l'issue de laquelle celui-ci a été transformé en un programme plus vaste de coopération au développement, puis étendu à d'autres pays.

Buts et objectifs

2. Conformément à sa Déclaration de principes, KEPA a principalement pour objectif d'encourager la société civile finlandaise à participer à des initiatives qui développent la solidarité à l'échelle mondiale et de lui fournir à cette fin un appui et des structures. Pour œuvrer concrètement à la réalisation de cet objectif, KEPA a mis en place, principalement, un programme de partenariat par lequel il s'emploie à sensibiliser la société civile finlandaise aux questions d'intérêt mondial, à améliorer les moyens d'action de la société civile en organisant des activités d'information et de formation de même que des campagnes pour le compte d'organisations non gouvernementales finlandaises et de concert avec ces ONG, ainsi qu'à renforcer l'action de la société civile dans les pays en développement en soutenant les activités de celle-ci sur le terrain et en établissant des réseaux de coopération entre les ONG finlandaises et celles de l'hémisphère Sud. Les valeurs fondamentales sur lesquelles reposent le Programme de partenariat et les autres activités de KEPA sont la responsabilité mondiale et la solidarité internationale dans les domaines que sont le développement durable, la protection de l'environnement, la justice, la tolérance, l'égalité, la paix, les droits de l'homme et la démocratie.

Membres

3. KEPA compte 185 organisations membres, qui sont toutes des organisations non gouvernementales finlandaises s'occupant de coopération au développement ou s'intéressant activement à d'autres questions concernant les pays en développement et la mondialisation.

Structure

4. Le Conseil de KEPA en est l'organe directeur suprême. Il est composé à l'heure actuelle de 14 membres de plein exercice et de 8 membres suppléants. Les membres en sont nommés pour un an lors de la réunion annuelle qui a lieu en novembre. Tous sont citoyens finlandais. Les membres se réunissent deux fois l'an (au printemps et à l'automne). Le Conseil a établi des groupes de travail pour les questions suivantes : les institutions financières internationales; les politiques commerciales; les questions culturelles; les questions administratives; les programmes menés par KEPA dans l'hémisphère Sud. Le Conseil délègue certains pouvoirs au Directeur exécutif, aux chefs de section et aux représentants résidents qui dirigent les bureaux

extérieurs de KEPA au Mozambique, au Nicaragua et en Zambie. KEPA a aussi des bureaux de liaison en République dominicaine, en Inde, en Indonésie, en Thaïlande, en Ouganda et dans la République-Unie de Tanzanie. KEPA est conçu comme un réseau pour la coopération qui a pour vocation d'encourager les partenariats tant dans chacun des hémisphères qu'entre les hémisphères.

Ressources financières

5. Les ressources financières de l'organisation proviennent principalement du Gouvernement finlandais, encore que certaines activités soient financées par des fonds de l'Union européenne pour la coopération au développement. Les budgets annuels pour 1997, 1998, 1999 étaient de 4,9 millions, 5,1 millions et 5,5 millions de dollars des États-Unis, respectivement.

Publications

6. L'organisation publie une revue bimensuelle sur des questions d'intérêt mondial, (*Kumppani*, en finlandais), un bulletin d'information mensuel (en finlandais), des rapports (principalement en finlandais), ainsi qu'un bulletin international trimestriel (*KEPA Bull&In*, en anglais).

Liaison

7. La liaison avec le Secrétaire général de la CNUCED sera assurée par le Directeur exécutif, M. Folke Sundman.

Adresse

8. Sörnäisten Rantatie 25 00100 Helsinki

Finlande

Téléphone :358 9 584 23 213 Télécopie : 358 9 584 23 200

Adresse électronique : kepa@kepa.fi

Site Web: www.kepa.fi

9. Les langues de travail de KEPA sont le finlandais, le suédois, l'anglais, l'espagnol et le portugais.
